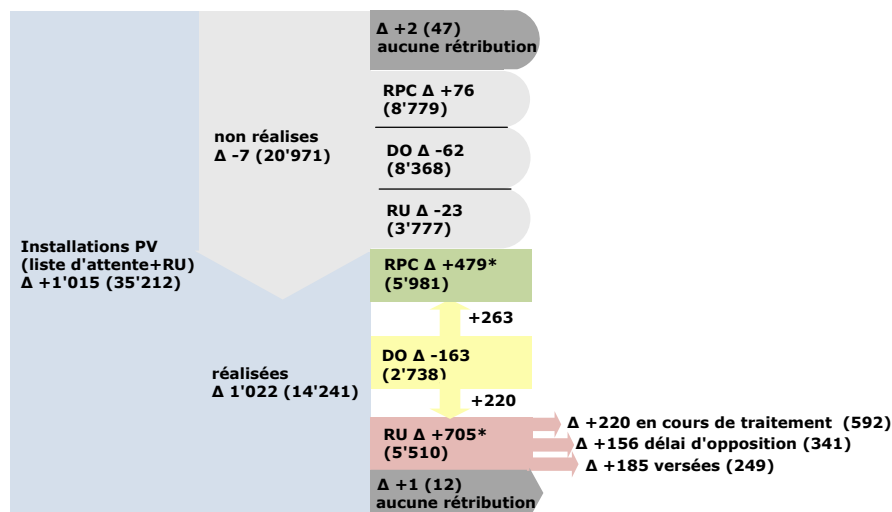


Cockpit pour photovoltaïque – État au 1^{er} décembre 2014



Delta = variation par rapport au mois précédent, les valeurs entre parenthèses sont des valeurs absolues

Rétribution des installations RU	Nombre	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
RU*	9'038	65'699	78'181'959
dont déjà en service	5'261	41'802	51'104'974
2-9.99 kWc	4'359	27'733	35'556'745
10-29.99 kWc	902	14'069	15'548'230
DO	11'106	151'718	161'755'708
dont déjà en service	2'738	33'711	42'015'777
2-9.99 kWc	1'155	7'286	11'377'850
10-29.99 kWc	1'583	26'425	30'637'927
Résultat total	20'144	217'417	239'937'667

Versement jusqu'à présent	Nombre	Puissance [kWc]	Rétribution [CHF]
Installations RU déjà rétribuées	64	1'627	2'454'383

*Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

Ce cockpit pour les installations PV sur la liste d'attente est établi une fois par mois et contient les chiffres clés les plus importants, tout en se concentrant sur la rétribution unique (RU). Les annonces qui ne sont pas encore enregistrées dans le système en raison de la durée de traitement et pour des raisons techniques, ne sont pas prises en compte (état d'annonce: 19 novembre 2014).

Au total 35'212 installations PV figurent sur la liste d'attente ou sont en cours de traitement pour la rétribution unique. Sur les 14'241 installations qui sont déjà en service¹, 5'510 bénéficient définitivement d'une rétribution unique. 2'738 auteurs de projets peuvent choisir entre la RU et la RPC. 5'981 demeurent sur la liste d'attente afin de bénéficier de la RPC, si les moyens financiers le permettent.

En septembre, 220 installations ont exercé leur droit d'option (DO) en faveur de la RU et 263 ont choisi la RPC. Actuellement, 592 installations RU sont en cours de traitement. La rétribution unique a déjà été versée pour 249 installations (CHF 2'454'383).

Sur les 35'212 installations PV, 20'144 installations RU potentielles figurent actuellement sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 11'106 disposent d'un droit d'option. Cela génère un bloc de coûts possible maximum de CHF 161.8 millions. Avec près de CHF 78.2 millions pour les installations RU, il en résulte des coûts maximum d'environ CHF 239.9 millions pour la rétribution unique.

La totalité des frais est seulement augmentée par rapport au mois précédant de CHF 1.87 millions. Ceci est basé sur le fait des inscriptions faibles qui sont autorisées pour la RU (252). De plus, on a déjà versé le montant de CHF 2.45 millions qui n'est pas calculé dans le tableau de rétribution susmentionné.

Les droits (RU, DO, RPC) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation initialement annoncées. Les droits définitifs ne peuvent être définis qu'à la mise en service d'une installation.

¹ Sont considérées comme réalisées les installations pour lesquelles Swissgrid a reçu une certification.